



Déclaration préalable

Comité d'Entreprise de la DO IDF du 29 novembre 2013

La CFE CGC souhaite attirer l'attention de la direction de la DO IDF sur différents points :

■ **La mise en place au niveau des différents CHSCT de la DO IDF des processus de désignation des représentants des instances de coordinations**

L'ensemble des organisations syndicales ont alerté la direction du groupe sur la nécessaire clarté qui devait encadrer la mise en place des instances de coordination des CHSCT. Par retour de courrier le 21 octobre, Mme Carole Froucht a convenu de cette nécessité de clarté et proposé d'engager des négociations avec les organisations syndicales pour permettre une mise en place cohérente sur l'ensemble du périmètre de l'entreprise. Bien qu'au niveau des différents CHSCT de la DO IDF un dialogue constructif ait pu permettre de reporter ces désignations en attendant les résultats de cette négociation, sur un certain nombre d'entité nous déplorons une certaine précipitation dans les ordres du jour proposés à nos élus. Certains responsables se prévalant d'une position DO, d'autres d'un respect d'une conformité légale, les derniers d'une interprétation du courrier de Mme Froucht. Nous demandons à la direction de la DO IDF de respecter le temps de la négociation engagée au niveau groupe, et de communiquer auprès de ses unités en ce sens.

■ **L'appel de l'ensemble des organisations syndicales à une négociation sur les fusions des AVSC et CCOR**

Les organisations syndicales réunies en intersyndicale, ont convenu d'une démarche commune pour demander une ouverture de négociation auprès de Mme Delphine Ernotte et Mr Bruno Mettling, sur les fusions des AVSC et CCOR en cours et à venir sur l'ensemble des DO. Bien que nous n'ayons pas de projet, à date, qui nous ait été présenté dans cette instance, nous incitons la direction de la DO IDF à ouvrir un échange avec les organisations syndicales sur les mouvements que nous constatons sur le terrain et qui impactent les conditions de travail en AVSC (chantiers adhérence notamment) en CCOR ainsi que sur les UAT.

■ **Le déménagement programmé du site de BERCY**

Des engagements concernant les informations sur le devenir des salariés du site de Bercy devaient nous être proposées dans cette instance, par la ligne managériale de CSE. Il faut constater qu'à ce jour nous n'avons pas eu ce retour et que l'inquiétude grandie. Des pétitions portées par l'ensemble des organisations syndicales sont en cours sur le site de Bercy mais également sur le site de Raspail. Nous rappelons que dans ce type de projets, la transparence, l'implication des CHSCT, des DS mais également des principaux concernés à savoir les salariés nous semble incontournable... Des informations circulent sur un transfert des salariés vers Raspail (dont nous doutons sur ses capacités d'accueil actuelles ainsi que sur sa pérennité !), voire Magny et Villabé, sans qu'un projet clair ne soit mis en visibilité et discuté avec les partenaires sociaux.

Nous rappelons la direction de la DO IDF à la nécessaire vigilance concernant la prise en compte des RPS dans ce type de projets, de l'écoute nécessaire des souhaits des salariés concernés, du respect des accords en vigueur dans le groupe notamment concernant les aspects de mobilités et de continuité professionnelle.

Les seules contraintes financières immobilières ne peuvent à notre sens servir d'outil décisionnel pour engager des mouvements de salariés aussi importants.

■ **Les difficultés rencontrées sur la gestion des effectifs sur les différents périmètres de la DO IDF**

Pour finir, et en rebond de précédentes déclarations préalables, nous nous inquiétons des difficultés en effectifs ressenties sur plusieurs périmètres de la DO IDF. Les effets des départs en retraite ainsi que du nombre important de TPS, et par ailleurs des « non recrutements » commencent à créer de réelles difficultés de fonctionnement sur le terrain, et dégradent les conditions de travail des salariés qui doivent toujours fournir plus. Une concertation sur l'organisation du travail avait été initiée le 20 septembre, mais depuis les échanges sur ces problématiques sont à l'arrêt.

Là encore, une approche par la simple analyse statistique ou chiffrée (qui donne lieu à longs débats dans notre instance) ne saurait pallier les difficultés réelles vécues par nos collègues sur le terrain. Ajoutons à cela des réorganisations dont les salariés, soutenus par les organisations syndicales, ne comprennent pas les contours, ni les objectifs, et nous aboutissons à une situation très difficile sur laquelle nous nous devons une fois de plus de vous alerter.

Mieux comprendre l'entreprise pour agir ensemble